

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE SEIZE NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE PHILIPPE HERCOUET.*

*Date de la convocation : 10 novembre 2021*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :**

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante de Yvon BERHAULT, absente*), Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Claudine AILLET donne pouvoir à Catherine DREZET,
- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Serge GUINARD donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Alain GENCE donne pouvoir à Benjamin GUILLERME-JUBIN,
- Nadine L'ÉCHALARD donne pouvoir à Claudine MOISAN,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Sylvain BERNU, Carole BERECHÉL, Jean-François CORDON, Céline FORTIN, Josianne JEGU, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Christelle LEVY, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Cécile EON

**Délibération n°2021-189**

Membres en exercice : 69 Présents : 49

Absents : 20

Pouvoirs : 10

**GESTION DES DECHETS  
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE DECHETS MENAGERS - PRINCIPE DE FINANCEMENT**

Lamballe Terre & Mer exploite plus de 200 points d'apport volontaire composés de colonnes aériennes ou enterrées pour la récupération d'ordures ménagères, de verre, de textiles ou de déchets recyclables.

La commission Gestion des déchets puis le Bureau communautaire ont successivement étudié le financement des points d'apport volontaire de déchets ménagers :

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- ADOPTE les règles de financement des points d'apport volontaire de déchets ménagers.
  - o Lorsque Lamballe Terre & Mer est demandeur pour la création d'un point d'apport volontaire, elle prend en charge la totalité des travaux de génie civil et de fourniture des moyens de précollecte,
  - o Lorsque la commune/le promoteur est demandeur pour la création d'un point d'apport volontaire, la commune/le promoteur prend en charge les travaux de génie civil et Lamballe Terre & Mer prend en charge la fourniture des moyens de précollecte,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

**Abstention : 1 – Mme BOURDE**

Certifié envoyé à la Préfecture le **24 NOV. 2021**

Affiché le **24 NOV. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **24 NOV. 2021**

Pour le Président empêché,

Le 1<sup>er</sup> Vice-président,

Philippe HERCOUET



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Hercouet".